

LE MADAWASKA

CINQ SOUS LE NUMERO

Edmundston, N.-B., 14 JUIN 1928

QUINZIEME ANNEE No. 24

NOUS DEPASSONS NOTRE OBJECTIF

L'EQUIPAGE DU NOBILE EST EN VUE DE LA TERRE

Rome, 11.—Deux membres de l'équipage de l'"Italia" ont été légèrement blessés lorsque le dirigeable a été forcé d'atterrir sur la glace après qu'une nacelle se fut détachée de la poutre qui le retenait à l'enveloppe du ballon.

Le général Humberto Nobile et huit de ses compagnons se trouvaient dans la nacelle quand elle se brisa et les autres navigateurs restèrent dans les cabines de la machinerie lorsque le dirigeable toucha terre, une vingtaine de milles plus loin, après la chute de la nacelle.

Dans son rapport par T. S. F. au gouvernement italien, le général Nobile déclara que les deux groupes sont en vue de la terre et que les glaces sur lesquelles ils ont été forcé d'atterrir dérivent vers le nord-ouest. Ce mouvement des glaces amènerait les aéronautes près de l'île Foyné au nord du cap Leigh Smith.

Le groupe demeuré avec le ballon lui-même, selon le message du général Nobile est composé des deux météorologistes, le Dr Finn Malmgren et le professeur F. de Hounex, de trois mécaniciens du charpentier et du journaliste, le Dr Ugo Lago.

Le général Nobile croit qu'il doit y avoir une bonne partie des provisions et des vêtements de rechange dans le ballon.

ON MET LE FEU SANS PERMIS

On nous rapporte qu'il y a encore des personnes qui mettent le feu dans les bois, ou font brûler des abattis sans permis. Le poste d'observation sur la montagne de Quisibis a rapporté plusieurs commencements d'incendie ces jours derniers.

La loi ne permet pas de mettre le feu à cette saison de l'année et il nous semble qu'après toute la publicité que fait le gouvernement chacun doit connaître cette réglementation devenue nécessaire pour sauvegarder nos ressources forestières.

Les gardes-feux devraient être moins indulgents et appliquer la punition imposée par la loi. Une bonne leçon à quelques-uns suffirait peut-être à faire comprendre à ceux qui sont tentés d'oublier la loi, qu'il est plus prudent pour eux de l'observer.

Le 75e anniversaire du collège de Lévis

Québec, 12.—Le collège de Lévis célèbre, les 20 et 21 juin, le soixante-quinzième anniversaire de sa fondation. On prépare de belles fêtes, à cette occasion. On a lancé des invitations à tous les anciens élèves de cette institution.

NOMINATION
Frédéric C. Lapointe, du comté de Madawaska, a été nommé juge de Paix.

BASEBALL

A la FERME GRIFFIN
Ste-Rose-du-Dégel

Dimanche 17 juin

3 heures
(heures d'Edmundston)

EDMUNDSTON

PRESQU'ISLE, Me.

La fanfare d'Edmundston sera sur le terrain.

LE CORPS DE WILFRID GIROUX

Ce citoyen de St-Grégoire s'était noyé à la Rivière-du-Loup.

L'ENQUETE
Elle a eu lieu hier et un verdict "mort accidentelle" est rendu.

Rivière du Loup, 12.—On a retrouvé samedi matin le 9 juin, le corps du malheureux Wilfrid Giroux, de St-Grégoire de Montmorency, noyé accidentellement dans la rivière du Loup le 28 mai dernier.

Le corps a été aperçu, flottant sur la rivière par des employés de la "Warren Company Limited", en haut de l'écluse de cette usine, soit à environ un mille du lieu de l'accident. La victime a donc sauté trois chutes sur la rivière: les chutes de l'usine Monarrat; les grandes chutes, qui tombent d'une hauteur de plus de cent pieds; et les chutes de la "Saint-Laurence Furniture Co".

Après sa découverte, le cadavre a été transporté chez M. Lévesque entrepreneur de pompes funèbres.

L'enquête du coroner, qui devait être tenue samedi dans l'après-midi, a été remise à lundi, le 11.

L'automobile qui transportait feu M. Giroux et son compagnon Belley lors de l'accident n'a pas encore été retirée de la rivière où elle repose à peu près quatre arpents du lieu où elle est tombée.

Le Dr J.-O. Lacroix, coroner de district, a tenu enquête sur la mort de Giroux, noyé alors que l'automobile qui le transportait avec son compagnon, M. A. Belley tomba dans la rivière.

Un grand nombre de témoins ont été appelés. Il s'agit de prouver que l'accident était dû à la vitesse ou à l'état d'ébriété du chauffeur Belley.

L'enquête terminée, les jurés ont exonéré M. A. Belley de tout blâme et un verdict de mort accidentelle a été rendu.

PREMIERE MESSE

M. l'abbé Léo Bourgeois, de Grand-Digue, nouveau prêtre ordonné dimanche dernier à St-Jean par S. G. Mgr Leblanc, a célébré sa première messe dans sa paroisse lundi matin en présence de sa mère Mme Abel Bourgeois et plusieurs parents et amis. L'abbé Bourgeois a été nommé vicaire à la paroisse de Shédiac pour remplacer l'abbé Camille Leblanc récemment nommé à la cure de Shémogue pour succéder à l'abbé J. E. Ouellet qui s'est retiré pour cause d'écasé.

TRISTE NOYADE

Moncton, N.-B., 11.—Trois jeunes garçons se sont noyés dans la rivière Petitcodiac lundi après midi, près de Moncton. Les victimes sont Albénie Boucher, 15 ans, fils de M. et Mme Lucien Boucher; Albert Leblanc, 14 ans, fils de Mme Wilfrid Leblanc; Arthur Léger, 15 ans, fils de M. et Mme Albert Léger, tous de la ville de Moncton. Un quatrième enfant, Louis Leblanc, est le seul survivant de cette tragédie.

RESULTATS DU CONCOURS

De la Société Mutuelle l'Assomption

Dans l'ecoté de Madawaska jusqu'à date:

Succursales:

Succursales:	membres	assur.
St-Jacques,	46	\$39,750
Rivière-Verte,	38	18,000
Saint-Basile,	28	8,500
Saint-Hilaire,	61	34,600
Lac Baker,	28	14,500
	201	\$115,350

L'objectif du concours avait été fixé par le bureau-chef à 200 nouveaux membres et \$100,000 d'assurances.

LA VILLE CONSTRUIRA DES TROTTOIRS

Sur les rues St-François, Queen et St-Georges. — Parachèvement des égouts dans le quartier No. 2.—Le conseil refuse l'offre de M. Richards.

Une assemblée spéciale du conseil de ville a eu lieu mercredi dernier à laquelle assistaient son honneur le maire Cormier et les échevins Castonguay, Martin, St-Onge, Coté, Bellefleur et Michaud.

Il est proposé, secondé et accepté unanimement que le secrétaire écrive aux personnes qui prennent soin de MM. Johnny Albert et Pierre Bélanger que la ville ne sera plus responsable à l'avenir des dépenses faites pour ces personnes.

Le conseil adopte une résolution pour permettre à M. A. Boucher de faire les réparations mentionnées dans sa requête sujet à l'approbation de l'inspecteur des constructions, se réservant le droit de faire enlever toute construction sur la rue, si la nécessité s'impose.

Il est décidé de louer les pompes de la Cie Fraser et le secrétaire est autorisé à acheter le matériel nécessaire pour leur installation, afin de continuer les travaux au réservoir.

Il est également décidé de financer l'installation des égouts dans le quartier No. 2, et de construire les trottoirs sur les rues St-François, Queen et St-Georges, ainsi qu'une certaine partie du côté ouest de la rue Canada, coté opposé au magasin Lachance.

Un comité composé du maire et des échevins Miller et Martin est nommé pour organiser la célébration de la fête du jour juillet, les dépenses ne devant pas excéder \$600. Il y aura en ce jour amusements divers et feux d'artifices dans la soirée.

Le secrétaire lit une lettre de M. T. M. Richards offrant son terrain situé le long de la voie du Témiscouata, en face de la rivière St-Jean, pour faire un parc public, au coût de \$10,000, avec conditions de paiement très favorables. Cette question soulève un vif débat parmi les membres du conseil et en définitive le projet est rejeté.

Puis l'ajournement a lieu.

Voleurs assassins à St-Stephen, N.-B.

St-Stephen, N.-B., 11.—William Beaugrand, marchand considérable d'ici, est mort à l'hôpital hier de blessures reçues vers minuit samedi soir. Tout porte à croire qu'il aura été assailli et volé dans le trajet du magasin à la maison. On le trouva inanimé à 7 heures dimanche matin assis sur une chaise sur la galerie d'une maison située à plus d'un quart de mille du théâtre de l'attentat. Qu'il s'y soit rendu lui-même ou qu'il ait été entraîné par ses assaillants, voilà ce que la police cherche.

Le comté de Madawaska présentera un beau cadeau à la Société l'Assomption lors des Fêtes Jubilaires. — On veut doubler le résultat actuel: 400 membres et \$200,000 d'assurance.

La succursale de Saint-Hilaire établit un record. — 110 membres dans 75 familles.

LE R. PERE HUDON S. J., A TRACADIE POUR LA CAUSE DES MARTYRS

Québec.—Le R. Père Théophile Hudon, S. J., doit partir, en juillet prochain, pour le Nouveau Brunswick. Il se rendra à Tracadie pour faire partie d'un tribunal, qui présidera S. G. Monseigneur Chiasson lequel tribunal siègera là, relativement à la cause des Bienheureux Martyrs Canadiens.

Comme nous l'avons déjà annoncé, Rome a choisi deux favoris, qui paraissent extraordinaires, obtenus par l'intercession des Bienheureux Martyrs, estime-ton.

Or, une Hospitalière de Montréal, qui habite au couvent de Tracadie aurait bénéficié d'une de ces guérisons réputées miraculeuses, il y a une couple d'années; elle donnera sa déposition au tribunal.

PREMIER DOCTEUR EN PHILOSOPHIE DE L'UNIV. LAVAL

M. Joseph LeBlanc, un acadien, est le titulaire. — Il soutient une thèse sur le Droit des enfants et l'éducation des enfants.

Lundi soir, après une soutenance de près de trois heures à l'École Supérieure de Philosophie de l'Université Laval, Québec, M. Joseph LeBlanc, un acadien actuellement professeur à Philadelphie, a obtenu le titre de docteur en philosophie.

C'est le premier qui passe cet examen d'après les règlements de l'École, lesquels exigent une thèse imprimée et acceptée par le jury et que le candidat défend ensuite dans une épreuve orale.

Le comté chargé d'interroger était composé des professeurs de l'École, sous la présidence de Mgr Paquet qui, l'examen terminé, proclama le candidat docteur en philosophie. Toutes nos félicitations au nouveau titulaire. Vraiment l'Acadie est à l'honneur.

IL A LE PIED BROYE

New-Capit, 11.—Denis Gautreau de Moncton, serre-frein sur le pilot du C.N.R., dans la cour d'ici, a eu le pied écrasé dimanche dernier, alors qu'il était en levain. Il fut transporté à l'hôpital Miramichi pour recevoir les soins médicaux nécessaires. Son état n'est pas dangereux.

Notre Prime

Nous continuerons à la distribuer à tous les nouveaux abonnés qui nous feront parvenir leur souscription d'ici au 30 juin, à moins d'avis contraire.

Nous regrettons de ne pouvoir en accorder davantage pour les renouvellements d'abonnements. Le nombre de plumes-réservoirs que nous avons est limité et il nous est impossible de nous en procurer davantage.

Les nouveaux abonnés feront bien de se hâter pour profiter de cette prime, la quantité que nous avons est limitée.

Monsieur et Madame Arthur J. Cyr remercient sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de la perte de leur petite fille Marie.



PETITES NOUVELLES D'UN PEU PARTOUT

LE MAIRE ET CINQ ECHEVINS EXECUTES
Mexico, 11.—Les dépêches de Oaxaca aujourd'hui annoncent que les autorités militaires ont fait connaître l'exécution du maire et des cinq échevins de Huautla. Aucune raison n'a été donnée pour ces six exécutions.

A 104 ANS

Trois-Rivières, 9.—Lotis Belrose, né en cette ville en 1824, est décédé subitement à Nicolet, à l'âge de 104 ans. Il vivait à Nicolet depuis trente ans.

RENCONTRE TUNNEY-DEMPSY A MONTREAL

New-York, 11.—Le "New-York American" dit aujourd'hui que Tex Rickard a l'intention de faire disputer la troisième rencontre Tunney-Dempsey à Montréal en septembre afin d'éviter de payer la taxe de 25 p. c., imposée aux Etats-Unis sur les combats de boxe.

LA PROROGATION A EU LIEU LUNDI

Ottawa, 11.—La cérémonie de la prorogation a eu lieu à deux heures lundi La Chambre a terminé son travail sessionnel peu après une heure, en votant le dernier crédit, celui de \$39,000,000 pour le Canadian National. La séance a ensuite été évitée jusqu'à deux heures alors que le gouverneur général s'est rendu au Sénat.

ACCIDENT

Moncton, N.-B., 8.—Mlle Dorothy Gallant fille de M. et Mme François Gallant, de l'avenue Bellevue, a été victime d'un terrible accident en sortant du théâtre Capitol. Un radiateur de la fournaise, s'étant détaché du mur, lui tomba sur la jambe, la fracturant. Mlle Gallant a été gravement blessée. Elle fut transportée immédiatement à l'hôpital où elle est sérieusement malade.

IL AVAIT ETE DEPUTE

Moncton, N.-B., 8.—Les funérailles de M. W. F. Humphrey, industriel de Humphrey's Mill ont eu lieu hier après-midi. Un grand nombre de personnes venues de toutes les parties du comté de Westmorland y assistaient. M. Humphrey fut à deux reprises député du comté de Westmorland à la Législature Provinciale. Il fut le collègue de l'hon. O. M. Melançon, de Shédiac, orateur de la Chambre de 1912 à 1917. Il était le président de la Compagnie J. A. Humphrey and Son, Limited.

CINQ IRLANDAIS FONT LA GREVE DE LA FAIM

Belfast, 9.—Les agents du parti irlandais républicain disent que cinq femmes prisonnières à la prison de Mountjoy ont entrepris une grève de la faim. Depuis mardi, elles ont refusé toute nourriture en prétendant que prisonnières politiques elles devraient subir le traitement des prisonnières politiques.

LE VATICAN ET LE MEXIQUE

Rome, 9.—Le rapport que S. G. Mgr. Ruiz y Flores, archevêque de Mechoacan, a remis au Souverain Pontife au sujet de la situation religieuse au Mexique a été donné, pour qu'elle fût étudiée, à la congrégation des affaires ecclésiastiques extraordinaires. Cette congrégation est composée de vingt-deux cardinaux ayant pour président S. E. le cardinal Gasparri, secrétaire d'Etat.

REMERCIEMENTS

Monsieur et Madame Arthur J. Cyr remercient sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de la perte de leur petite fille Marie.